

Réf: Dossier N° 142414

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MILOR INDUSTRIES » en abrégé « M.I »

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE Abatta,  
Lot 358, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 15/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MILOR INDUSTRIES » en abrégé « M.I

»

Objet : L'aménagement Foncier, La Promotion immobilière, Le BTP, La Gestion immobilière, Le Lotissement, Adduction en eau potable et électrification .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
Abatta, Lot 358, Ilot 33

Dirigeant(s) : M SORO MATHIEU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08562 du 20/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42771/GTCA/RC/2022 du 20/09/2022

